



REDONNER DU POUVOIR AU SALARIÉ

De l'Alaska à la Namibie



Pour ses partisans, le revenu de base doit permettre de redonner la liberté de choix aux travailleurs, comme par exemple les mineurs de fond qui pourront refuser la mine ou obliger les employeurs à leur payer des salaires plus élevés. KEYSTONE

L'exemple d'allocation universelle le plus abouti à grande échelle provient d'Alaska. Le *Permanent Fund Dividend* a été créé en 1982 grâce aux revenus pétroliers, raconte Yannick Vanderborgh, membre du comité exécutif du BIEN, afin de répartir les produits de cette industrie sur toutes les futures générations. Les ressources naturelles sont en effet une propriété collective, comme le sont également les progrès technologiques et les gains de productivité, rendus possibles par le travail de tout le monde, du concierge au chercheur, des concepteurs aux utilisateurs.

Une partie des rendements de ce fonds est consacrée à payer en octobre une allocation universelle à la génération actuelle. Variable selon les cours de la bourse, son plus haut montant a culminé à 2000 \$ par an. Si cette somme est «anecdotique», estime M. Vanderborgh, l'exemple permet de réfléchir. Et d'égrener les questions étudiées.

Faut-il le payer annuellement, comme en Alaska, au risque de voir les agences de voyages faire de grandes publicités en automne pour des vacances au soleil de Floride? Faut-il le payer mensuellement, faisant au passage preuve de «paternalisme» pour éviter aux pauvres de «flamber»? Faut-il donner un capital de départ à l'âge de 18 ans? Faut-il continuer de le verser aux citoyens partant s'établir à l'étranger et sous quelles conditions? Faut-il le verser à tous les résidents?

Le New Jersey et le Manitoba ont également expérimenté une forme d'impôt négatif, poursuit M. Vanderborgh. Le résultat le plus surprenant a été une augmentation des divorces, car le nouveau système économique a offert une «porte de sortie» aux femmes subissant des relations inégales dans le mariage. «Les femmes ont retrouvé une certaine liberté économique, commente l'universitaire, tout comme les travailleurs pourraient se libérer des patrons incorrects si une allocation universelle était généralisée.»

A l'autre bout de la planète, les 1000 âmes de la petite communauté d'Otjivero en Namibie bénéficient d'une «allocation universelle» de 100 dollars namibiens par mois (environ 17 francs suisses) depuis janvier 2008. Au lieu de prodiguer l'aide au développement aux autochtones, les donateurs veulent mesurer les impacts de versements comptants aux citoyens, notamment en termes de constitution d'entreprises. Souvent les pays pauvres construisent leurs systèmes sociaux en partant d'une «feuille blanche», résume Yannick Vanderborgh, ils ne sont prisonniers d'aucune structure et peuvent alors servir d'exemples.

Ces sommes ne sont pas très significatives, reconnaît l'universitaire. «Mais il ne faut pas être obnubilé par le montant, il faut surtout voir dans quel contexte il est versé». Si une modeste allocation universelle de 250 euros ne permet pas de subsister, il s'agit déjà d'un subside intéressant pour l'accès à un poste, car l'allocation universelle n'est pas une alternative à l'emploi, rappelle le chercheur. De plus, en couple ou en colocation, les sommes doublent. Enfin, il faut bousculer la force d'inertie des systèmes traditionnels de sécurité sociale, estime l'universitaire. «Il est trop facile de se contenter du statu quo». MSI

Contre l'aliénation au travail

L'opposition patronale classique au versement d'une allocation universelle est appelée «scénario cache-marin». Avec un certain bon sens toutefois, cette position assure que les richesses à distribuer doivent préalablement être produites, résume Yannick Vanderborgh, membre du *Basic Income Earth Network* (BIEN). Elle prétend aussi que tout le monde arrêtera de travailler le jour où un revenu sera donné pour ne rien faire. L'universitaire n'y croit pas un instant car le travail joue surtout un rôle social avant d'être un facteur économique. Une telle issue ferait d'abord automatiquement chuter le niveau de l'allocation puisque son montant sera toujours obligatoirement corrélé au niveau des richesses produites, réplique le chercheur en sciences politiques. Ensuite, même pour Marx, le travail en soi est libérateur, au contraire de son organisation capitaliste et de l'exploitation qui produisent, elles, l'aliénation incitant à le fuir.

Ce qui est bien plus certain, juge M. Vanderborgh, c'est que le travail dégradant sera réduit, voire abandonné, grâce à l'allocation universelle. Redonner la liberté de choix aux travailleurs en versant un revenu de base permettra ainsi aux mineurs de fond, par exemple, de refuser la mine ou obligera les employeurs à leur payer des salaires très élevés pour continuer à gratter la roche.

En disposant d'un revenu garanti, les salariés deviendront donc une force de régulation des conditions de travail. Le temps de travail salarié sera certainement réduit et mieux réparti qu'aujourd'hui. La production pourrait d'ailleurs ne pas en souffrir, avance M. Vanderborgh, puisque la productivité de la première heure de travail est toujours plus grande que celle de la dernière.

Mais plus fondamentalement, l'allocation universelle est surtout combattue du côté patronal car elle introduit un élément «qui détruit le capitalisme» de l'intérieur. Pour certains penseurs, le revenu de citoyen constitue en effet «la voie capitaliste vers le communisme».

MSI

TROIS QUESTIONS À...

Albert Jörmann

Président de la section suisse du *Basic Income Earth Network* (BIEN Suisse)

1. Pourquoi avoir créé une association du BIEN en Suisse?

Notre association a été fondée pour organiser le congrès européen du BIEN de 2002 tenu au Bureau International du Travail (BIT) à Genève. L'association compte environ cinquante membres, dont une bonne partie à Genève, où se trouve le siège. Depuis, nous avons produit quelques publications et fait des apparitions devant des associations. Nous tentons d'organiser une étude sur le financement d'un revenu de base et menons surtout des discussions internes autour de ses principes. En 2007, nous avons publié le premier cahier sur le revenu de base qui sera suivi d'un deuxième au mois de mars 2008. Nous avons aussi co-organisé le 2^e congrès de langue allemande sur le revenu de base à Bâle.

2. En mai 2007, vous avez organisé une rencontre pour présenter un projet de revenu de solidarité en Allemagne. Qu'en est-il ressorti?

Dieter Althaus, premier ministre du land de Thuringe, a présenté son modèle de *Solidarisches Bürgergeld* le 24 mai 2007 à Zurich. Il en a ensuite discuté avec le vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, Ludwig Gärtner, et le journaliste et économiste Werner Vontobel. Il s'avère que les systèmes d'imposition et de financement sont assez différents en Allemagne et en Suisse. Le modèle Althaus propose un «grand» revenu de base de 600€ (+ 200€ de caisse-maladie) et un «petit» de 300€ (+ 200€) pour les mieux lotis, tous deux payés comp-

tant à chaque personne. Il ne s'agit pas d'un projet très généreux pour ceux qui en ont le plus besoin. Le premier ministre indiquait quand même que ces montants étaient sujets aux relations des forces politiques.

Ce modèle remplace les assurances sociales et représente une opération blanche, c'est-à-dire que ses coûts ne sont pas plus élevés – et peut-être même un peu plus faibles – que les actuelles dépenses pour la sécurité sociale. En comparaison, le modèle proposé par Götz Werner de Karlsruhe attribue un revenu de base de 1500€ par personne financé en remplaçant tous les impôts par une TVA augmentée à 100%. Ce qui est, ajusté au pouvoir d'achat, un peu plus élevé que notre demande de 2500 francs par personne en Suisse.

3. Comment allez-vous faire progresser cette proposition?

Le BIEN-Suisse est une petite association aux ressources personnelles et financières limitées, nous sommes donc plutôt une plate-forme assez ouverte. Une campagne nationale serait une belle chose, mais il nous manque l'argent. Nous essayons de faire avancer les discussions au niveau des partis, des organisations et parmi la population. Une partie importante de notre travail porte sur l'élaboration d'un modèle concret pour la Suisse d'un revenu de base, et de son mode de financement. Et nous offrons, à part nos cahiers et autres publications, des informations et des séminaires de base, comme le 2 mai au Buffet de la gare à Lausanne.

PROPOS RECUEILLIS PAR MSI

Basic Income Earth Network, BIEN-Suisse, Case postale 58, 1293 Bellevue/GE, tél. et fax 022 792 09 46, www.bien-ch.ch/